

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2017

Présidence : Marie-Claire PANABIERES

Secrétaire de séance : Nadine DE LAJUDIE

Absent : Didier JABOUYNA,

Excusés : Géraldine THIBERT ROLAND (pouvoir à Marie-Claire PANABIERES) Antoine SCHERMESSER SCHOFF (pouvoir à Nadine DE LAJUDIE)

Lors de la séance du **26 octobre 2017**, le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame Marie-Claire PANABIERES a étudié les dossiers suivants :

Approbation à l'unanimité du compte rendu du dernier conseil municipal du 28 septembre 2017.

▼ **Rajout à l'ordre du jour** : Approuvé à l'unanimité

- Abrogation de la délibération du 25 juillet 2016
- Bénéficiaires du CNAS
- Demande de subvention exceptionnelle de l'association FC Veyle Vieux Jonc

1. CIMETIERE :

- Le règlement est en cours de réalisation.
- Le jardin du souvenir : une nouvelle organisation est à l'étude
- Abrogation de la délibération du 25/07/2016 concernant les gravures au columbarium
- Les nouveaux tarifs

CONCESSIONS	TARIFS
15 ANS	130 €
30 ANS	250 €
COLOMBARIUM	
15 ANS	300 €
30 ANS	550 €
CAVURNES	
15 ANS	200 €
30 ANS	390 €
JARDIN DU SOUVENIR	
A VIE	55 €

2. CNAS :

Le Maire informe l'assemblée que la commune adhère au C.N.A.S (Comité National d'Actions Sociales) depuis le 1^{er} janvier 2009.

Le C.N.A.S. propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques-réduction...) qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

La commune souhaite faire bénéficier des services du C.N.A.S. les personnels suivants :

- Les agents titulaires et stagiaires
- Les agents retraités

3. Demande de subvention exceptionnelle :

L'association football club Veyle Vieux-Jonc à fait une demande de subvention pour financer l'achat de mini-buts.

Le conseil Municipal décide de lui octroyer une subvention exceptionnelle de 250 €

4. RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

5. SIEA : éclairage public – le dossier est toujours à l'étude concernant l'extinction de l'éclairage la nuit.

6. PACS : en mairie à partir du 1er novembre 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

Cette mesure va engendrer un travail supplémentaire pour les communes notamment :

- Enregistrement du PACS
- Publicité dans les communes de naissances des demandeurs
- Avis INSEE
- Dissolution

7. Réunion EPF pour les tènements MARGUIN / CHAPIRON – projet en cours, en attente du retour de la CA3B et de l'Atelier du triangle.

8. Nouvelle Association : LENT PATRIMOINE 01

- Président : Jean CORNET
- Vice-présidente Jacqueline ALBAN
- Trésorière : Chantal BUELLET
- Secrétaire : Martine VERGNAUD

Une visite de la commune est prévue le 25 novembre 2017 à 14h.

Pour les personnes intéressées l'inscription se fait en mairie.

9. POINT SUR LES TRAVAUX :

- Maison RIVET : les travaux d'électricité sont terminés
- Local pompiers : il reste 2 radiateurs à poser
- Voirie : un programme d'entretien pluriannuel va être lancé ainsi que le marché de travaux pour la réfection et la sécurisation de la RD 23 au niveau de la rue de la poste.

10. ACCESSIBILITE : le registre obligatoire des travaux effectués sur les 2 premières années a été transmis en préfecture

11. SYNDICAT VEYLE VIVANTE : la nouvelle compétence GEMAPI (gestion de l'eau et des milieux aquatiques) affectée au bloc communal sera transférée automatiquement au 1^{er} janvier 2018 aux intercommunalités.

12. Fêtes et Cérémonies :

- **11 novembre** 9h - les élus visiteront le nouveau local des pompiers
- **11 novembre** 10h30 cérémonie devant le monument aux morts suivi d'un vin d'honneur
- **Repas du CCAS** : le samedi 2 décembre – les invitations seront envoyées début novembre
- **Inauguration de la crèche** le samedi 9 décembre à 11h

- **Le repas du personnel** est fixé au vendredi 15 décembre
- **Les vœux du maire** : le jeudi 11 janvier 2018 à 19h
- **Les vœux de CA3B** : le vendredi 19 janvier 2018

Dates des prochains conseils :

2017 : 30 novembre, 21 décembre

Levée de séance à 22h45